



Assemblée générale

Distr. limitée
21 février 2025
Français
Original : anglais

Onzième session extraordinaire d'urgence

Point 5 de l'ordre du jour

**Lettre datée du 28 février 2014, adressée à la Présidente
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations
Unies (S/2014/136)**

Fédération de Russie* : amendement au projet de résolution A/ES-11/L.11

Le chemin vers la paix

Dans le dispositif, insérer « notamment en s'attaquant à ses causes profondes »
après « qu'il soit mis fin au conflit dans les plus brefs délais ».

* Toute modification apportée à la liste des auteurs sera consignée dans le procès-verbal de la séance.

